

À l'attention de Monsieur Emmanuel Macron,
président de la République française

Monsieur le Président de la République,

en ce 8 mai 2026, jour de commémoration de l'armistice signé à Reims en 1945, jour du souvenir, de la liberté retrouvée, de la victoire contre le totalitarisme, contre les discriminations, contre les idéologies qui avaient classé les êtres humains selon leurs origines, leurs appartenances ou leurs identités, nous ressentons une immense tristesse.

Car pendant que la Nation honore celles et ceux qui se sont battus pour la liberté, l'égalité et la dignité humaine, la Nouvelle-Calédonie continue de vivre une situation profondément injuste : des milliers de Français, des milliers de Calédoniens vivant sur cette terre depuis parfois plusieurs décennies, travaillant, payant leurs impôts, élevant leurs enfants ici, restent privés d'un droit fondamental dans toute démocratie : le droit de vote.

La démocratie et le respect, c'est le droit de vote.

Comme le disait Nelson Mandela : « One man, one vote. »

Ce principe universel ne devrait jamais être négociable dans une République.

Or, aujourd'hui, l'ouverture annoncée du corps électoral aux seuls natifs et conjoints constitue non pas une avancée démocratique, mais un ajustement minimaliste, insuffisant et profondément insultant pour tous les Calédoniens exclus depuis trop longtemps de la vie démocratique locale.

Cette mesure ne rétablit pas l'égalité. Elle institutionnalise une exclusion durable.

Comment expliquer à un citoyen français vivant depuis 20, 25 ou 30 ans en Nouvelle-Calédonie qu'il peut travailler ici, payer ici, contribuer ici, subir ici les décisions fiscales, économiques, sanitaires ou éducatives... mais qu'il ne peut toujours pas choisir les élus qui décident de son quotidien ?

Comment expliquer qu'en 2006 existait encore un système glissant à 10 ans, et qu'en 2026, 20 ans après, la République française accepte un système encore plus restrictif ?

En juillet 2023, lors de votre déplacement à Nouméa, place Bir-Hakeim, vous nous avez regardés droit dans les yeux. Vous nous avez serré la main. Vous nous avez affirmé que le corps électoral serait dégelé, ouvert, et qu'il était anormal que des personnes présentes depuis des décennies ne puissent toujours pas participer à la vie démocratique de leur pays.

Vous nous avez parlé de justice.

Vous nous avez parlé de République.

Vous nous avez parlé d'égalité.

Aujourd'hui, nous avons le sentiment que cette parole donnée s'efface devant les équilibres politiques, les calculs parlementaires et surtout la peur.

Car il faut avoir le courage de le dire : depuis 2021, date du troisième référendum, l'État négocie sans fin avec des mouvements indépendantistes dont l'objectif demeure inchangé : l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Trois référendums ont pourtant eu lieu.
Trois fois, les Calédoniens ont choisi de rester Français.

Et malgré cela, au lieu de faire respecter clairement le choix démocratique exprimé, l'État continue d'entretenir un processus sans issue, une instabilité permanente, une ambiguïté institutionnelle qui affaiblit la paix civile et détruit progressivement la confiance dans la parole publique.

Pendant ce temps, la Nouvelle-Calédonie s'effondre.
Les violences de 2024 ont endeuillé des familles, ont provoqué plus de 200 milliards de francs de dégâts et la disparition de nombreuses entreprises.

Certains ont tout perdu.
L'économie est exsangue.
L'éducation souffre.
Le système de santé vacille.
Des milliers d'hommes et de femmes basculent dans une précarité profonde alors qu'ils ne demandent qu'une chose : vivre ensemble dans la paix.

Et pourtant, ceux qui ont subi ces violences continuent d'être privés de droits démocratiques élémentaires.

Le Titre XIII de la Constitution évoque explicitement des dispositions « transitoires ».
Or une situation qui dure depuis plus de vingt-cinq ans, qui se prolonge indéfiniment et qui prive durablement une partie des citoyens du suffrage universel, ne peut raisonnablement plus être qualifiée de transitoire.
De nombreux juristes considèrent d'ailleurs qu'une telle situation expose la France à une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme au regard du principe d'égalité devant le suffrage et du caractère disproportionné de l'atteinte portée aux droits civiques.

Mais au-delà du droit, au-delà des débats institutionnels, c'est une question humaine et morale qui vous est posée.

Quel message la République envoie-t-elle lorsqu'elle accepte qu'un citoyen français puisse être considéré comme suffisamment Français pour payer des impôts, mais pas suffisamment Français pour voter ?
Quel message envoie-t-elle lorsqu'elle donne le sentiment que la violence et les blocages pèsent davantage dans les décisions publiques que la démocratie elle-même ?

De nombreux chefs d'entreprise exclus ne savent comment exprimer leur désarroi tout en restant dans la légalité. Certains commencent à envisager de choisir leurs salariés, à les trier en fonction de leur origine, non pas parce qu'ils seraient racistes ou extrémistes, tout simplement pour faire passer un message de ras-le-bol. Vous rendez-vous compte des extrémités auxquelles cette situation nous amène ?

Nous refusons cette logique.
Nous refusons toute opposition ethnique.
Nous refusons toute logique communautaire.
Nous refusons toute forme d'exclusion.
Nous ne nous battons contre personne.
Nous nous battons pour l'égalité des droits.
Pour le vivre-ensemble.
Pour une Nouvelle-Calédonie apaisée où chaque citoyen ayant construit sa vie ici puisse participer démocratiquement à l'avenir collectif.

L'Accord de Nouméa avait vocation à reconnaître l'histoire et l'identité du peuple kanak. Cette reconnaissance existe déjà largement dans nos institutions, dans le statut coutumier, dans les dispositifs électoraux spécifiques, dans la représentation politique et dans les mécanismes mis en place depuis des décennies.

Mais aller plus loin dans l'exclusion démocratique reviendrait à instaurer durablement un système différenciant les citoyens selon leur origine ou leur date d'arrivée. Cela heurterait profondément les principes républicains que la France prétend défendre dans le monde entier.

La France est grande lorsqu'elle défend la liberté.
Elle s'affaiblit lorsqu'elle hésite à défendre l'égalité.

En ce 8 mai 2026, nous vous demandons solennellement de respecter pleinement la démocratie, la parole donnée et les principes fondamentaux de la République française.

Nous vous demandons de rendre à tous les Calédoniens leur droit le plus essentiel : celui de voter.

**Parce que la paix ne se construit pas dans l'exclusion.
Parce que la République ne peut pas durablement accepter des citoyens de seconde zone.
Parce que l'égalité n'est pas négociable.**

Veillez croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre profond attachement à la République, à la paix civile et à la démocratie.

Cordialement,

Raphaël ROMANO
président de l'association
Un cœur une voix



*Copie transmise à Monsieur le Premier ministre, au président du Sénat
et à la présidente de l'Assemblée nationale.*